Réf. Farde e-Assemblées : 2557690

N° OJ : **105**

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/12/2023

Objet : Propreté Publique.- Asbl "AMO CARS".- Subside 2023/25 : 1.800,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'asbl "AMO CARS" participe aux activités de "Troc & Brol" (local récup' des Marolles), participation pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 1.800,00 EUR à "AMO CARS" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 1.800,00 EUR à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2023 à l'asbl "AMO CARS " pour le défraiement des bénévoles dans le cadre des activités de "Troc & Brol".

Annexes :